



DEL- 2024 - 008

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16**

OBJET :

**SUBVENTION
CROC'LOISIRS 2024**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,
Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 9 février 2023

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M
GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., M
BAUDRY M., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., Mme
HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M
SOURISSEAU B.

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., Mme
PASQUEREAU C., Mme BARON A., M CARETTE C.

POUVOIRS : Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.
Mme PAQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme FONTENEAU
C.
Mme BARON A. a donné pouvoir à M DUGUÉ V.

SECRETARE : M SOURISSEAU B.

L'association Croc'loisirs gestionnaire du périscolaire, centre de loisirs et accueil
jeunes, a présenté son budget prévisionnel 2024.

Il est rappelé la convention de partenariat.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de fonctionnement de 33 000€
- **INSCRIT** les crédits nécessaires prévus au budget primitif 2024
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 26 FEV. 2023

**Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 27 FEV. 2024**

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus

**LE MAIRE,
Pascal EVIN**

